

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Mgr Battandier, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal. — V Correspondance romaine. — VI Choses de France. — VII Chronique sherbrookienne: M. l'abbé Hamelin. — VIII La Côte-des-Neiges, 6e article. — IX Société d'une messe. — X Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 22 février

S. Mathias, mercredi des Cendres, carême, temps de Pâques.
1er vendredi du mois et exercices du mois de S. Joseph (1).

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 22 février

Messe de la Quinquagésime, *semi-double*; 2e or. *A cunctis*, 3e au choix du célébrant; préf. de la Trinité. — I vêpres de S. Pierre Damien E. D., *double*; mém. du dim.

Mercredi, le 25 février

Bénédictio et distribution des Cendres. A la messe, 2e or. *A cunctis*, 3e *Omnipolens*, préf. du carême.

SOLENNITE DE TITULAIRES

Dimanche, le 1er mars

On ne peut faire, le 1er dim. du carême, aucun office même de 1ère cl., ni par conséquent de solennité. J. S.

(1) Indulgences: 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix en ce mois, ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant *confession, communion* et *prière* aux intentions du Souverain-Pontife.

MGR BATTANDIER

Chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal

OUS éprouvons un grand plaisir à présenter aujourd'hui aux lecteurs de la *Semaine religieuse* le prélat romain, dont le nom vient d'être ajouté à la liste des chanoines honoraires de l'Eglise métropolitaine de Montréal : Mgr Albert Battandier, protonotaire apostolique, consultant de la Congrégation des Evêques et Réguliers, membre de la Commission pour l'Examen des Nouveaux Instituts Religieux.

Les chanoines de la cathédrale ont saisi avec empressement l'offre que leur faisait Mgr l'archevêque, à son retour de Rome, d'honorer le chapitre par cette nomination ; et tout le clergé ainsi que les fidèles se réjouiront de la marque de particulière estime donnée au distingué prélat, qui signe du nom de *Don Alessandro* les remarquables correspondances romaines de notre modeste revue.

Les relations les plus cordiales ont existé entre Mgr Battandier et Mgr Bruchési, depuis les années déjà lointaines où ils écoutaient côte à côte, au séminaire français de Rome, les leçons des maîtres de la théologie et du droit canonique. Dans ses voyages à la Ville Eternelle, Monseigneur aime à goûter les charmes de cette inaltérable amitié, à mettre à contribution le trésor presque infini de science, d'érudition et d'expérience de son ancien condisciple d'études. Et celui-ci n'a jamais rien ménagé pour répondre à une confiance, qu'il estime comme le retour de son attachement et la meilleure récompense de son dévouement et de ses services.

Mgr Battandier déverse aussi sur tous les prêtres canadiens venus à Rome, en qualité de pèlerins, d'étudiants ou de chargés d'affaires, ses sentiments de respectueuse bienveillance à l'égard de notre épiscopat. A tous, il ouvre son cœur, son esprit cultivé, les portes de sa maison si hospitalière du Corso d'Italia. Renseigné — mieux peut-être que nul autre — sur les particularités de la vie romaine, parfaite-

ment au courant de sa liturgie, de l'histoire ancienne et moderne de ses monuments, toujours averti grâce à ses précieuses relations et à sa rare perspicacité de l'événement du jour, documenté avec soin grâce aux riches collections d'imprimés et de manuscrits qui composent sa bibliothèque, le commerce de ce prélat travailleur à ouïtrance et si serviable de sa nature est recherché par ceux-là même qui résident habituellement à Rome.

Outre ces qualités et ces mérites, Mgr l'archevêque de Montréal, en offrant à Mgr Battandier le titre de chanoine de sa cathédrale, tenait à reconnaître d'une façon particulière les services rendus à plusieurs de nos œuvres diocésaines, spécialement aux communautés religieuses de la Providence et de Sainte-Anne, lorsqu'il s'est agi pour elles d'obtenir du Saint-Siège la reconnaissance définitive de leurs constitutions, et spécialement aussi à la *Semaine religieuse*, dont les pages s'enrichissent depuis au-delà de trois ans de la collaboration active du confrère — que nous espérons bien avoir le bonheur quelque jour de voir assis dans la salle qui l'attend au sanctuaire de la cathédrale de Montréal.

Malgré le labeur quotidien que lui imposent ses différentes fonctions et ses contributions hebdomadaires à plusieurs revues, Mgr Battandier prélève encore, sur son sommeil et des loisirs qui sembleraient nécessaires à une constitution moins robuste, le temps de publier des ouvrages d'une incontestable valeur scientifique et historique. Nous avons nous-même entendu le Souverain-Pontife louer quelques-uns de ces volumes, et remercier l'auteur de lui en avoir fait hommage.

Mgr Battandier lira ces lignes. Sa modestie, autant que sa délicatesse, serait offensée d'une nomenclature qui paraîtrait de la réclame en faveur de ses livres. Nous ne donnerons donc pas ici la liste de ses ouvrages.

Il est cependant une publication que nous signalons à l'attention du clergé et des communautés religieuses : *L'Annuaire Pontifical Catholique* qui paraît chaque année, depuis 1898.

C'est une mine très fertile en renseignements précieux, introuvables ailleurs. Nous conseillons à nos lecteurs de se procurer cet *Annuaire*. Ils le jugeront indispensable.

Nous relevons au hasard ce qu'en ont dit quelques évêques français :

« Le succès de votre œuvre ne m'étonne pas. Vous avez su condenser énormément de choses et des choses fort utiles en un format réduit et dans un ordre parfait. J'ai placé votre *Annuaire* sur mon bureau, et c'est bien souvent que j'ai dû recourir à ses indications, toujours si précieuses et si exactes ».

(Mgr BONNET, évêque de Viviers).

« Vous avez imité, en le dépassant, et sur un point très important, le grand *Almanach Hachette*. Par sa nature même, celui-ci sera condamné à se répéter beaucoup, ou bien à se remplir de détails assez inutiles. Le cadre que vous vous êtes tracé vous permettra d'intéresser vos lecteurs durant de longues années, et, d'ici à dix ans, ce recueil sera une encyclopédie ecclésiastique du plus grand intérêt ».

(Mgr DE CABRIÈRES, évêque de Montpellier).

« Vous réussissez admirablement à rendre votre travail chaque année plus intéressant. Vos *annuaires* nous renseignent en une infinité de choses, et avec une érudition précieuse pour nous ».

(Mgr BALAIN, archevêque d'Auch).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 23 janvier 1903.

A PRÈS la mort du cardinal Parocchi les journaux ont été pleins de récits anecdotiques et d'esquisses biographiques. Puis ils ont donné la description des diverses cérémonies funèbres célébrées par tous les corps moraux, tous les instituts qui avaient dépendu ou dépendaient de ce cardinal. Cette multiplicité de suffrages montre la place qu'il tenait dans la vie romaine et la légitime influence que, grâce à son incontestable talent, il y exerçait.

— Mais les Romains laissent volontiers les morts ensevelir les morts et ne leur donnent que ce que demandent la justice, la charité et les convenances. Aujourd'hui ils ne se préoccupent guère que

d'une chose : quel sera le titulaire de la Chancellerie apostolique ? comment vont se répartir dans la Curie les différentes charges que possédait le cardinal Parocchi ? quand aura lieu le prochain consistoire ?

— On ne peut pas encore faire une réponse à tous ces points d'interrogation. Ainsi, par exemple, le Souverain-Pontife n'a point fait connaître ses intentions sur la Chancellerie. Ordinairement on y met un cardinal déjà âgé ou qui a besoin de repos ; car cette charge est considérée comme une sorte de retraite honorable, n'ayant pas une juridiction contentieuse ou gracieuse, et étant actuellement reuite à la fonction de bureau d'enregistrement des grâces et faveurs pontificales.

— Par ailleurs le Souverain Pontife a pourvu, avec une rapidité qui a surpris tout le monde, à la charge de secrétaire de l'Inquisition ou du Saint-Office, en y nommant le cardinal Serafino Vannutelli. Il est de règle que le cardinal le plus ancien dans cette congrégation en soit le secrétaire. Le cardinal Serafino était réellement le cardinal le plus ancien, et ce poste lui revenait. Mais pourquoi le Souverain-Pontife l'a-t-il si rapidement pourvu ? Ici, on ne peut que conjecturer. Il devait probablement y avoir au Saint-Office des choses pressantes qui avaient besoin de la signature du secrétaire, et c'est pour cela sans doute que le pape s'est empressé de le nommer.

— On croyait que le prochain consistoire aurait lieu vers le milieu ou mieux vers la fin de février ; or on ne voit encore aucun des signes précurseurs qui sont les avant-coureurs de cette assemblée. Par conséquent, il est probable que le consistoire sera renvoyé en mars après les fêtes du couronnement.

— On parle aussi d'une conversion qui serait imminente et ferait un grand bruit. Ce serait celle du grand duc Paul, oncle du tzar actuel, qui, étant venu à Rome ces temps-ci et ayant eu divers entretiens avec des religieux, aurait, en suite de ces entretiens, manifesté le désir d'abjurer le schisme russe pour passer à la religion catholique romaine. Cela ne veut pas dire que le grand duc quitterait

son rite grec pour passer au rite latin ; il resterait dans sa liturgie, mais serait relié par les évêques ruthènes en communion avec le Saint-Siège au reste de l'Eglise.

— Nous avons d'ailleurs en ce moment à Rome un prélat russe, qui s'est converti du schisme à la religion catholique et est ici pour traiter avec le Saint-Siège divers points qui touchent les Russes. C'est Mgr Tolstoi, archimandrite, et chargé de l'administration du diocèse de Chelm. Le plan de la conversion de la Russie doit avoir pour condition de ne point changer le rite des convertis. Il faut qu'ils gardent leurs us et coutumes, leur liturgie, leurs offices, leurs jeûnes ; mais qu'ils se relient au Souverain-Pontife, en abjurant les erreurs qu'ils professaient dans le schisme, et rentrent ainsi dans la grande famille romaine.

— Le gouvernement russe sait si bien que ces peuples ne veulent pas changer de rite que s'il leur permet de passer, après beaucoup de formalités, du rite orthodoxe au rite latin, il leur refuse absolument de passer du rite orthodoxe au rite ruthène ou uniate, c'est-à-dire au rite grec uni avec le Saint-Siège. Et quand Dieu, par des moyens à lui connus, rencontre de ces âmes qui veulent revenir à l'unité sans quitter leur rite, c'est une persécution continuelle de la part des autorités, des vexations sans nombre qui ont pour but de lasser la patience du nouveau converti et de lui faire désirer le retour à ce que les Russes appellent l'orthodoxie.

— Il ne faut pas croire que la grâce de Dieu n'agisse pas au milieu des 80 millions de Russes. Dieu y agit, mais on ne peut soulever le voile qui cache cette marche silencieuse pour ne pas attirer de nouvelles rigueurs. Ce travail latent existe cependant, il augmente, se développe, s'étend, se ramifie. Qu'il vienne un gouvernement moins bureaucrate, un tzar qui veuille donner vraiment la liberté religieuse à ses sujets, et on verra combien rapide serait la poussée catholique de Saint-Petersbourg à Odessa, et de Moscou à Irkout, au centre de la Sibérie.

DON ALESSANDRO.

CHOSSES DE FRANCE



A Chambre des députés a élu M. Jaurès comme l'un de ses vice-présidents. Ce choix est humiliant pour la France.

M. Jaurès n'est-il pas le chef reconnu du parti collectiviste, le chantre de la *Carmagnole* et de l'*Internationale*, l'homme qui s'est réjoui de la Triple Alliance, « contre-poids nécessaire au chauvinisme français et aux fantaisies franco-russes », le citoyen sans cœur qui publiquement a pris son parti de l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine !

Mais l'élection de M. Jaurès est due malheureusement à l'absence d'un bon nombre de membres de la droite et du centre. Ce défaut de vigilance de la part des deux groupes de la Chambre française qui avaient le plus d'intérêt à empêcher une telle élection, inspire au chroniqueur du *Correspondant* les réflexions suivantes :

« C'est toujours la même chose ; ce sont toujours les conservateurs et les modérés qui s'en vont les premiers ; dans la conjoncture présente, ces déserteurs ont été les vrais responsables de l'issue du scrutin. Ils savaient bien pourtant quelle en était l'importance ; ils savaient bien, connaissant la vigilance accoutumée de leurs ennemis, que les socialistes ne s'en iraient pas si vite et qu'ils profiteraient de la majorité passagère que leur donnait le départ des opposants, pour enlever le vote. Rien de tout cela ne les a retenus ; ils avaient affaire ou plaisir ailleurs ; tout devait céder devant cette considération. C'est avec cette incurable légèreté que se sont perdues tant de fois les meilleures causes ».

* * *

Le *Figaro* raconte ainsi l'entrevue récente de M. Combes avec une religieuse :

« Il y a quelques semaines, la supérieure générale d'une congrégation autorisée était reçue par M. Combes et lui tenait ce langage :

« M. le président du conseil, je ne suis poussée ni par des juristes, ni par des politiciens, ni par des journalistes, je suis venue de moi-même vous trouver, et je voudrais que vous me disiez nettement ce que je puis craindre ou espérer pour l'avenir de ma congrégation.

« M. Combes, un peu interloqué, lui répondit :

« Madame, votre démarche me touche beaucoup, m'émeut même, et je voudrais y répondre par de bonnes paroles. Mais votre loyauté m'oblige à vous parler avec une égale franchise. Si dans deux ans je suis encore président du conseil, il ne restera plus une seule congrégation, autorisée ou non. Faites des vœux pour que je sois obligé de quitter le pouvoir ».

Vraie ou fausse, l'anecdote ne manque pas de vraisemblance. Il est de plus en plus évident que la politique du ministère Combes est bien l'extinction graduelle de tous les instituts religieux en France.

Déjà ont été condamnées en bloc toutes les congrégations de missionnaires et d'enseignants, supprimées, sans aucune forme de procès, des milliers d'établissements non encore autorisés et des congrégations autorisées vouées à l'enseignement. Les autres le seront bientôt.

Quant aux établissements hospitaliers et charitables, M. Combes s'est contenté de déclarer « qu'ils pourront être autorisés ». Ils auront leur tour comme les autres, quand le gouvernement croira l'heure venue de les immoler à sa haine contre l'Eglise.

* * *

Rien de plus lâche et de plus odieux que la manière dont le gouvernement français actuel a abusé de la bonne foi des congrégations.

Bon nombre de ces congrégations ont été reconnues en France, au cours du siècle dernier, par des ordonnances ou par des décrets, en tant qu'associations religieuses. Leur existence légale ne saurait être mise en doute.

Fortes de ces décrets et de ces ordonnances, les congrégations au-

raient pu se dispenser de réclamer une autorisation nouvelle. Tel fut d'ailleurs le conseil que leur donnèrent des juristes autorisés. Prenez garde, leur dirent-ils, vous croyez que les décrets dont vous vous prévaliez lieront le gouvernement et l'obligeront à vous octroyer une nouvelle autorisation. C'est une erreur. En cédant aux instances du pouvoir, vous vous livrez à l'arbitrage d'un gouvernement que ne retient aucun scrupule.

Les congrégations demandèrent quand même l'autorisation.

M. Waldeck-Rousseau, dans la séance du 28 juin 1901, avait déclaré que de telles demandes protégeraient les ordres religieux contre toute espèce de risques.

La promesse était formelle.

Malgré ces solennels engagements, le gouvernement conclut aujourd'hui contre les congrégations qui, confiantes dans la parole et l'honnêteté des hommes publics français, ont déferé aux avis du prédécesseur de M. Combes.

En vain invoque-t-on les décrets et les ordonnances des gouvernements antérieurs, le gouvernement actuel répond cyniquement : la preuve que, même à vos yeux, de tels actes sont précaires, c'est que vous sollicitez de nous la faveur de la reconnaissance.

Peut-on pousser plus loin la perfidie et l'hypocrisie ?

On comprend, en présence d'une politique aussi indigne de tout gouvernement qui a tant soit peu le respect de lui-même, qu'un journal de Paris ait pu aller jusqu'à dire : « Quel méprisable et vil individu que M. Combes ! »

* * *

M. Pichon, député du Nord, a noblement protesté contre la conduite du ministère et a terminé par ces fières paroles :

« Je ne me fais aucune illusion sur le sort qui sera fait à ma protestation. Je ne m'en dois pas moins de l'apporter ici de toute l'énergie de mon âme, pour que le pays sache que désormais toutes les libertés des citoyens dépendent de la fantaisie arbitraire d'un

« seul homme... On peut se demander quelles sont aujourd'hui les garanties dont peuvent jouir les citoyens français ».

Ceci rappelle le mot resté célèbre d'un étranger : « Quand je mets le pied en France, et que j'entends crier *liberté*, je m'arrête pour voir qui on mène en prison ».

* * *

Pour qu'on ne nous accuse pas d'être trop sévère dans nos jugements sur la politique du gouvernement français, nous terminerons ces quelques notes sur la situation actuelle de la France au double point de vue religieux et social, par les lignes suivantes d'un correspondant du *Petit Marseillais*, journal franchement républicain :

« Les hommes politiques anglais suivent avec un vif intérêt et un sentiment de satisfaction visible les événements dont la France est le théâtre. Dans des conversations tenues parfois publiquement, ils expriment l'opinion que notre pays est dans un état de *décomposition*. Ils estiment que les choses ne peuvent aller qu'en s'aggravant pour aboutir à une crise terrible ».

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

M. l'abbé Hamelin

LE clergé de Sherbrooke vient de perdre son vénéré doyen, dans la personne de M. l'abbé H.-C. Hamelin, décédé sur sa paroisse de Saint-Hippolyte de Wotton, le 22 janvier dernier.

Non seulement les paroissiens de Wotton, depuis le premier jusqu'au dernier, mais encore un grand nombre de citoyens des paroisses-filles de celle de Wotton, Saint-Georges, Saint-Camille, Saint-Joseph et Saint-Adrien de Ham, ont donné au jour des funérailles, un bel hommage de vénération à la mémoire de ce saint et digne

prêtre qui fut, pendant plus de quarante-six ans — presque un demi siècle, — curé de Saint-Hippolyte.

Malgré la difficulté des communications, près de quarante prêtres, venus des diocèses de Nicolet et de Sherbrooke, avaient tenu à assister à ces funérailles.

Empêché par la maladie d'être lui-même présent, Mgr LaRocque avait spécialement député, pour ce jour-là, à Wotton, son vicaire général, Mgr Chalifoux.

La cérémonie fut grave et imposante. Une foule recueillie et émue se pressait dans le vaste local de la nouvelle église encore en construction, où, par permission spéciale de Sa Grandeur l'évêque de Sherbrooke, devait avoir lieu le service funèbre. A voir la physionomie de chacun, il était facile de constater combien les regrets étaient sincères et profonds.

Au reste, un étranger eut vite fait de remarquer que Wotton était en deuil ce jour-là ; car, par une délicate attention, toutes les portes des habitations, celles des plus humbles comme celles des plus riches, étaient signées d'un crêpe.

C'est Mgr le grand-vicaire qui, assisté des deux neveux du défunt, chanta le service ; et c'est lui également qui fit l'oraison funèbre.

Devant certaines tombes, c'est une tâche facile. Redire la vie du « bon M. Hamelin, » comme on l'appelait, c'était refaire l'histoire d'un des plus beaux centres canadiens-français des Cantons de l'Est, depuis cinquante ans. Louer les vertus et les œuvres de cet homme de bien, c'était toucher le cœur de toute cette assistance qui avait connu en M. le curé Hamelin le modèle du bon vieux prêtre, paisible, calme et sage, qui fait l'œuvre de Dieu en toute simplicité et sans éclat, mais avec fermeté et succès, parce qu'avant tout il pratique ce qu'il prêche.

Mort à 72 ans, M. Hamelin a vécu quarante-six de ses années — c'est-à-dire presque toute sa vie sacerdotale — au même endroit. Son immense territoire de jadis s'est plus d'une fois fractionné pour donner naissance à de nouvelles paroisses. Ses paroissiens ont dû parfois et même souvent changer. On se demande s'il est une seule famille

pourtant, dans les environs, qui n'ait pas quelques-uns des siens baptisés, mariés ou enterrés par lui. Beaucoup surtout parlent de ses catéchismes et de ses paternelles exhortations au saint tribunal. Un jeune avocat de talent, mort ces années dernières, natif de Wotton, disait un jour, dans une réunion d'intimes, que pour lui il ne saurait avoir qu'une grande idée du prêtre, parce que sa jeunesse avait été constamment édifiée par la vie de M. Hamelin. Quand il voulait se représenter le type d'un saint, il pensait au « bon M. Hamelin ».

Le vénérable prêtre est mort, comme on dit parfois, les armes à la main ! Et il n'a pas eu besoin pour cela de les prendre de surprise. Dimanche, 18 janvier, il présidait encore, apparemment plein de santé, aux offices du jour du Seigneur. Le lendemain il revenait un peu fatigué d'une course aux malades, y ayant peut-être pris froid. Il dut s'aliter. Dans la soirée du 22, après quelques jours de maladie, sans presque donner le temps qu'on s'inquiétât pour lui, il s'éteignait doucement, comme il avait vécu, sans bruit, en souriant, aimé de tous et aimant tout le monde. Sa mort, en vérité, n'avait en elle-même rien que de consolant. Les gens étaient graves au sortir des funérailles, mais ils ne pleuraient pas. Dieu sait pourtant s'ils avaient de la peine. « Mais, disaient-ils à ceux qui les interrogeaient, le bon M. Hamelin ne voulait pas qu'on pleure ». — « Il nous a dit bien souvent qu'il ne faudrait pas le regretter ».

Il semblait alors qu'on entendait un écho venu du ciel qui disait la parole de Jésus (avec le son de voix du bon M. Hamelin) : *Vado ad patrem meum et ad patrem vestrum* — « Je m'en vais vers mon père et vers votre père ».

* * *

M. l'abbé Hilaire-Casimir Hamelin était né à Sainte-Anne de la Pérade, le 14 janvier 1831. Il avait fait ses études au séminaire de Nicolet et reçu la prêtrise le 21 septembre 1856. Après un court vicariat à Yamachiche, et dès 1858, il était nommé curé à Wotton, qui, outre Saint-Hippolyte, comprenait alors dans sa desserte les terres qu'occupent aujourd'hui les florissantes paroisses de Saint-Georges, de Saint-Camille, de Saint-Joseph et de Saint-Adrien de Ham.

La marque distinctive de tout chrétien et à plus forte raison celle du bon prêtre consiste à aimer ses frères. Mgr Chalifoux résumait ainsi, avec une sobriété des plus éloquentes, la vie de M. Hamelin, à Wotton : « Mes frères, quarante-six années d'un amour qui s'est dépensé le jour et la nuit, auprès des pauvres et des ignorants, comme auprès de ceux qui jouissent de l'aisance et de l'instruction... Quarante six années passées à recevoir vos enfants dans le sein de l'Eglise catholique, à les instruire de la doctrine chrétienne, à les préparer à la sainte Eucharistie.... Quarante-six années passées au confessionnal ou au chevet de vos malades, nous disent qu'il vous aimait, qu'il aimait vos âmes, qu'il était un vrai disciple de Jésus-Christ ».

Le Nouvelliste, assurément, ne saurait mieux conclure son modeste hommage, à la mémoire du « bon M. Hamelin », que par ces paroles autorisées, qui sont tout ensemble un éloge pour le regretté doyen du diocèse et un conseil pour ses confrères.

Les restes mortels du vénéré défunt ont été déposés sous le chœur de l'église en construction, dans un caveau préparé à l'endroit même que M. Hamelin avait désigné pour cette fin, il y a quelques semaines.

* * *

La mort du regretté curé Hamelin a donné lieu à l'un des mouvements ecclésiastiques les plus importants qui se soient jamais effectués dans le diocèse, voici :

Par décision de Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke.

M. l'abbé P. Brassard, de Weedon, est nommé curé à Saint-Hippolyte de Wotton ;

M. l'abbé J.-A. Lefebvre, de Sherbrooke-Est, est nommé curé à Saint-Janvier de Weedon ;

M. l'abbé J. Laporte, de Coaticook, est nommé curé à Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est ;

M. l'abbé F.-N. Séguin, de Lennoxville, est nommé curé à Saint-Edmond de Coaticook ;

M. l'abbé O. Martin, de Bolton, est nommé curé à Saint-Antoine de Lennoxville.

Précédemment, c'est-à-dire, vers Noël, M. l'abbé H. Ravenel, ordonné en décembre par Mgr Emard, évêque de Valleyfield, avait été nommé vicaire à Sherbrooke-Est.

La cure de Saint-Etienne de Bolton reste à pourvoir.

1er février 1903.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

P. S. — Par décision ultérieure de Sa Grandeur M. l'abbé C. J. Roy est appelé à la cure de Bolton.

13 février 1903.

L. N. S.

LA CÔTE-DES-NEIGES

VI^e ARTICLE

L'abbé Eustache Picard, P. S. S.

 N des souvenirs religieux les plus chers à cette Côte-des-Neiges se rattache à la vénérée mémoire de M. Eustache Picard, prêtre de Saint-Sulpice.

Il naquit le 20 juin 1817, de Pierre Picard et de Elizabeth Prud'homme.

“ Rien de plus patriarcal que ces familles des côteaux, “ écrivait le biographe de M. Picard, au lendemain de sa “ mort. Elles remontent aux premiers temps de la colonie, “ et il n'en est pas dans tout le pays qui ait plus con- “ servé le caractère de colon militaire, pionnier et véri- “ table missionnaire de la foi de Jésus-Christ. Les Picard “ et les Prud'homme ont été associés à tous les hauts “ faits des temps passés ”.

Le jeune Eustache Picard fut élevé au collège de Saint-Sulpice, au temps du fameux M. Rocque.

Il y fut un élève appliqué et surtout vertueux. Ses efforts furent couronnés de bons succès.

Ordonné prêtre le 30 août 1840, sa dévorante charité pour les pauvres fut de suite le mobile de son ministère.

Il trouva les moyens d'élever un monument dépassant la tombe : "l'Union de Prières".

Sa grande piété, ses pratiques austères, son zèle tinrent ce saint homme comme hors d'haleine, toute sa vie.

Il eut toujours un bon mot, une humeur joviale pour tous ses confrères, et, avant tout, une larme sympathique au malheur.

J'offrirai à l'édification des lecteurs de la *Semaine religieuse* un trait de la vie de ce saint homme, si bien désigné comme le Vincent de Paul du Canada.

C'était aux derniers jours de sa vie, le portier du Séminaire lui annonça la visite d'une mendiante ; il eut un moment d'impatience, et la congédia ; mais son amour des pauvres reprit le dessus : "Que veut cette pauvre ?" demanda M. Picard. "Une robe," répondit le portier. Le saint prêtre se dirigeant alors vers son lit au-dessus duquel il avait sa cachette pour les malheureux, en fit descendre une pièce d'indienne qu'il mesura avec empressement et largesse ; et puis, il ajouta quelques longueurs en disant au portier : "Tiens, voilà pour mon impatience".

Heureux témoin de cette scène inoubliable, je la livre à l'admiration de tous ceux qui vénèrent la mémoire de l'héroïque enfant de la Côte-des-Neiges.

Il légua la maison de son toit paternel aux clercs de Sainte-Croix pour y établir leur noviciat.

Le souvenir de ses œuvres, de sa parole parfois étrange, mais toujours chaude, empreinte d'amour de Dieu et du prochain, restera en notre ville de Marie comme un de nos plus précieux monuments.

La *Semaine religieuse* de Montréal, du 7 août 1886, exprimait son regret de la mort de M. Picard, dans les termes suivants : "Montréal vient de perdre l'apôtre de la charité : M. Picard, p. s. s. Ce digne prêtre, que la mort a enlevé samedi dernier à 11 heures du soir, n'a vécu que pour les pauvres, les petits et les deshérités de ce monde. On peut en toute vérité lui appliquer ces

paroles : *Caritas Christi urget nos*. " Il eut le génie de la charité ".

Sa mémoire sera conservée avec respect et avec la vénération que laisse par derrière lui tout homme qui a passé sa vie en bonnes œuvres.

C.-P. BEAUBIEN, curé, v. *foram.*

NOTE. — Dans mon travail sur la Côte-des-Neiges, j'ai dit que la superbe porte d'entrée du cimetière était due au talent de notre éminent artiste canadien M. Bourgeault ; c'est une erreur. Je tiens à rectifier ce détail important. Toute la gloire de ce chef-d'œuvre d'architecture appartient à M. Menard.

Il n'y a rien en cela de surprenant, ses talents sont universellement reconnus et admirés, et, un des premiers, nous ne voudrions en aucune façon diminuer son mérite.

C.-P. B.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 13 février 1903.

M. l'abbé Ferréol Dorval, chanoine honoraire et ancien curé de l'Assomption, décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une messe, de l'Union Saint-Jean et de la Caisse Ecclésiastique de Saint-Jacques.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

AUX PRIERES

Frère Eustache, O. F. M., décédé en Belgique.

Sœur Saint-Arsène, née Marie-Alphonsine L'Archevêque, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Lucile, née Amanda Robert, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Émérentienne, née Mary Jane Goulet, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Marie-Baudry, née M.-Arzolie Fontaine, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Montréal.

Sœur Vincent Ferrier, née Marie-Louise St-Martin, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Montréal.

Madame Olessa Paquette, décédée à la Ville de Saint-Louis.